

Fiche de candidature à la CHAM Classe à Horaires Aménagés Musique - Rentrée 2020

Elève : Nom : Prénom :
.....

Date de naissance :/...../.....

Ecole élémentaire d'origine :

Demande de dérogation (si vous n'êtes pas du secteur) : (oui/non)

Pratiquez-vous déjà un instrument dans une structure publique ou privée ? : (oui/non)

Engagements :

*J'atteste avoir pris connaissance des conditions de recrutement (je ne pratique pas la musique) et d'organisation de la section musique et m'engage à les respecter, entre autres la nécessité d'être actif, assidu et de faire valoir un esprit de groupe solidaire.

*J'ai compris que les instruments de la CHAM dite « Fanfare » sont : le saxophone, le tuba, la trompette, le trombone à coulisse et les percussions. Le choix de l'instrument se fera en fonction de mes compétences au cours du 1^{er} trimestre de 6^{ème}.

*J'ai bien conscience qu'il faudra organiser ma scolarité (travail) et mes activités personnelles (loisirs) en fonction des obligations de la section : pratiques individuelles et collectives le **vendredi après-midi** (13h30 à 16h) et quelques concerts (deux ou trois maximum) en soirée.

*Je cotiserai 35 euros afin de contribuer à la location/assurance des instruments.

Signature de l'élève :
.....

Parents :

Mère : Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Téléphone portable : Courriel.....

Père : Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Téléphone portable : Courriel :

Nous les parents, validons la candidature de notre enfant pour la CHAM :

Signature père

Signature mère

.....

Cette fiche de candidature est à transmettre au secrétariat du collège **avant le lundi 11 mai 2020**, par :

- courriel : ce.0731204m@ac-grenoble.fr
- ou courrier postal : Collège J.J.Perret, 3 bd des anglais 73100 Aix-les-Bains

Résultats : à partir du mardi 16 juin

D'éventuels tests de recrutement seront organisés si le nombre de demandes est supérieur à la capacité d'accueil. Vous en serez informés par courriel.

La demande de dérogation, pour les élèves hors secteur, n'est pas un dossier spécifique.

Elle se fait en renseignant en vœu 1, dans la fiche Affelnet 6^{ème}, notre collège.

Vous choisirez en vœu 2 le collège de secteur afin d'y être affecté si la dérogation n'est pas accordée.

Pierre VILLESECHE - Principal

Collège JJ PERRET

3 Bd des Anglais 73100 Aix les Bains
Téléphone : 04 85 96 10 70
E-mail : ce.0731204m@ac-grenoble.fr

**Conservatoire de Musique et d'Art
Dramatique**

Conservatoire à rayonnement communal
5 boulevard de Paris – 73100 Aix-les- Bains
Téléphone : 04 79 88 00 54
E-mail : conservatoire@aixlesains.fr